



COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, septembre 2011

VINCI Park ET SNCF SIGNENT UNE CONVENTION POUR PRENDRE EN CHARGE L'EXCLUSION SOCIALE

VINCI Park et Gares & Connexions, à travers son Agence Gares Ile-de-France, ont signé le 8 juillet dernier une convention cadre afin d'impulser en étroite coopération la prise en charge des personnes en errance sur les 50 sites que les deux sociétés partagent ou qui sont situés dans un périmètre proche.

Les gares font partie intégrante de la vie locale des quartiers et abritent souvent des personnes sans-abris. C'est pourquoi Gares & Connexions met en place dans plus de cinquante gares des dispositifs d'orientation ou de prise en charge de ces personnes en lien avec les collectivités locales et le milieu associatif spécialisé.

VINCI Park est également confronté à la question de la grande pauvreté et de l'errance. Soucieux de traiter avec humanité et dignité la question des sans-abris qui élisent domicile dans les parcs de stationnement, VINCI Park s'est rapproché de SNCF par l'intermédiaire de la Fondation VINCI pour la Cité, pour bénéficier de son expérience et envisager ensemble des solutions adaptées à ces publics défavorisés.

Les deux acteurs ont donc décidé de coopérer afin d'améliorer la prise en charge des personnes en errance, au travers de 3 axes :

La réalisation de diagnostics partagés : localement, le responsable VINCI Park sera invité à participer au diagnostic du site conduit par le Manager de l'Engagement Sociétal SNCF, avec les partenaires associatifs intéressés.

La formation des équipes : les salariés de VINCI Park auront la possibilité de participer avec les autres acteurs (surveillance générale, contrôleurs, agents de l'escale et prestataires de gardiennage et nettoyage en gare) aux sessions régionales dispensées par l'organisme de formation de SNCF dans son Université du Service, relatives « à la prise en charge des personnes en grande exclusion ».

Les actions d'insertion : les deux entreprises s'engagent à rechercher des activités d'insertion, par exemple des travaux de nettoyage ou de rénovation dans les parkings ou dans les gares, afin de favoriser le retour vers l'emploi des personnes en exclusion. Idem pour les personnes ayant des peines éducatives et réparatrices à réaliser, dans le cadre de la convention signée entre SNCF et le ministère de la Justice.

D'autres actions pourront être identifiées dans le cadre de conventions locales, au fur et à mesure du déploiement dans les régions.

A propos de VINCI Park • VINCI Park est le leader mondial de la gestion de stationnement. Créée en 2001 par VINCI, numéro un mondial des concessions, de la construction, et des services associés, VINCI Park regroupe l'ensemble des activités du groupe dans le secteur du stationnement et des services qui lui sont liés. Partenaire global des collectivités locales depuis près de cinquante ans VINCI Park conçoit, construit, finance et gère le service public du stationnement payant sur voirie et en ouvrage. Son expertise s'étend également à la gestion de parcs de stationnement pour le compte d'opérateurs privés. Acteur engagé au service d'une mobilité durable, VINCI Park innove depuis sa création pour apporter aux villes des services adaptés à leurs besoins environnementaux. Acteur engagé au côté des villes, VINCI Park, via la Fondation VINCI pour la Cité, soutient les porteurs de projets pour favoriser l'accès à l'emploi, la réinsertion sociale et l'accès au logement des personnes démunies. www.vincipark.com

A propos de SNCF • SNCF est l'un des premiers groupes de mobilité et de logistique au monde avec à échéance 2010, 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires et près de 235 000 salariés sur 120 pays. Le projet de SNCF est d'agir pour une société plus mobile, plus respectueuse et plus solidaire, en faisant de l'écomobilité le moteur de sa croissance et de la préférence des clients, voyageurs, autorités organisatrices et chargeurs. SNCF est composé de 5 branches d'activité : gestion, exploitation, maintenance et ingénierie d'infrastructure ferroviaire (SNCF Infra), transport public urbain, périurbain et régional pour les voyageurs du quotidien (SNCF Proximités), transport ferroviaire de voyageurs longue distance et à grande vitesse (SNCF Voyages), transport et logistique de marchandises (SNCF Geodis) et gestion et développement des gares (Gares & Connexions). www.sncf.com

Service de presse VINCI Park

Charlotte TETAU – charlottetetau@gmail.com – 06 74 88 85 70

François Le Vert - flevert@vincipark.com - 06 07 83 23 27